



Date : 8 avril 2021

Titre : Enlèvement et élimination de l'amiante et installation de soffites en aluminium à l'ambassade du Canada en Chine

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 21-180398

-----  
Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.  
-----

### **Addenda # 1**

**Q1.** « Il y a dans les documents une demande de fournir un plan de travail et un calendrier détaillés pour l'enlèvement de l'amiante et soffites installation (3.1.3) au plus tard le 31 mars 2021. Pouvons-nous vous demander que cette date soit prolongée jusqu'après la visite des lieux afin que nous puissions examiner le site et les exigences en matière d'accès ? »

**R1.** Le MAECD s'excuse pour cette erreur. La présente, la Demande de propositions est modifiée comme suit :

#### **Demande de propositions, Section « II », ES3 (Critères cotés), 3.1 Plan de travail**

SUPPRIMER :

“3.1.3 un plan de travail et un calendrier détaillés pour le projet de désamiantage et d'installation de soffites en aluminium doivent être fournis dans les délais impartis par l'ambassade (au plus tard le 31 mars 2021) ; (maximum 20 points).”

INSÉRER :

“3.1.3 un plan de travail et un calendrier détaillés pour le projet de désamiantage et d'installation de soffites en aluminium doivent être fournis dans les délais impartis par l'ambassade (au plus tard le 31 juillet 2021) ; (maximum 20 points).”

**Q2.** « Prévoyez-vous embaucher un consultant (séparément du présent contrat) pour surveiller les travaux de l'entrepreneur ? »

**R2.** Non, il n'y a pas d'enceinte. Le travail se déroulera à l'extérieur ; par conséquent, aucune surveillance n'est requise.

-----  
Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.